



République Française  
Département  
Haute - Garonne

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERMIER

### **SEANCE DU LUNDI 8 DÉCEMBRE 2025**

Convocation du 25 novembre 2025

Affichage du 25 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre à 19 heures 30, le conseil Municipal de la commune de Saint-Germier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame ESCRICH FONS Esther, Maire.

**Présents :** ESCRICH-FONS Esther - GAYON Céline - HEDIN Philippe - ROUQUET Gérard - CREMEY Sylvie – Dominique DAVANT - FONS Alizée - AMILHAT GROLLIER Isabelle

**Absente excusée :** BARBE Cécile

**Procuration :** Cécile BARBE à Philippe HEDIN

**Secrétaire de séance :** HEDIN Philippe

### **OBJET : Délibération 2025-14**

#### **Don à l'association Les Tréteaux de Régambert**

Sensible au rayonnement culturel, Mme le Maire souhaite faire un don à l'association Les Tréteaux de Régambert afin de les soutenir dans leurs démarches.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal de contribuer à les soutenir, de la manière suivante :

- Faire un don d'un montant de 150€ à l'Association Les Tréteaux de Régambert

Siège social :

Maison des Collectivités  
85 avenue Claude Bernard  
CS 60050  
11890 CARCASSONNE CEDEX

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 9 voix Pour, 0 voix Contre, 0 abstention décide :

- D'approuver la proposition de Madame le Maire consistant en un don de 150€ à l'Association Les Tréteaux de Régambert.

Acte rendu exécutoire.

Au registre sont les signatures, après dépôt en Préfecture.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait et délibéré à Saint Germier, le 8 décembre 2025

Madame ESCRICH FONS Esther  
Maire



Monsieur Philippe HEDIN  
Secrétaire de séance

Délibération N° 2025-14  
Nombre de conseillers : 11  
En exercice : 09  
Présents : 08  
Absent excusé : 01  
Absent : 00  
Votants : 09  
Procuration : 01